

leur sont chères, les bénédictions célestes, en gage desquelles il leur accordait de tout cœur la bénédiction apostolique.

ALLEMAGNE.—Le cardinal Fischer aux grévistes mineurs.—Le cardinal Fischer, archevêque de Cologne, a envoyé au trésorier du Syndicat des mineurs chrétiens, à Alten-Essen, une somme de 1,250 fr. pour les familles ouvrières en détresse, à la suite de la grève. Son Eminence a fait accompagner son envoi de la lettre suivante :

« Ci-joint, je vous envoie 1,000 marks pour venir en aide aux familles nécessiteuses des mineurs. Je ne juge pas la grève comme telle, ni ses chances, ni sa raison d'être. Je ne compte qu'avec le fait de la détresse qui atteindra bien des familles, une détresse qui me va d'autant plus à cœur qu'un grand nombre de ces familles appartiennent à l'archevêché placé sous mes ordres. Mais il me sera permis d'y ajouter le vœu que la commission ministérielle, à l'œuvre dans le bassin de la Ruhr, parvienne à écarter d'une manière propice la grève désastreuse pour les sphères les plus nombreuses, qui porte un grave préjudice au bien-être matériel et — ce qui est plus grave encore — à la paix sociale nécessaire pour le développement de notre patrie.

« Pour y parvenir, il faut sans doute la circonspection et la sage modération des facteurs intéressés. J'y joins encore cet autre vœu, à savoir qu'il soit possible par des mesures prévoyantes, notamment aussi avec le con